

# HAUT BUGEY

AGGLOMÉRATION

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

DECISION DU 24/07/24 N° D2024-40

Nomenclature : 7-5

### Acte accompli dans le cadre de la délégation donnée par le Conseil au Président

**Objet :** Demande de subvention pour la fourniture et pose de signalétiques randonnée  
– Tranche 2

**Le Président de Haut-Bugey Agglomération,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 6 octobre 2022, donnant au Président délégation de « solliciter toute aide financière ou subvention pour les projets prévus par le budget », à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil d'Agglomération ;

### **PREAMBULE**

HBA poursuit la structuration de l'offre de randonnée sur l'ensemble du territoire communautaire.

Après une première tranche de travaux réalisée en 2023, une nouvelle tranche est engagée permettant d'aboutir à la fin du printemps 2025, au renouvellement presque complet de la signalétique de randonnée sur les itinéraires inscrits au PDIPR.

Les travaux vont essentiellement consister à fabriquer et poser les poteaux, bagues de lieu-dit, lames directionnelles. Cela représente environ 470 interventions sur les carrefours de chemins pédestres.

Le cout global de l'opération s'élève à environ 127 000 HT et peut être subventionnée par le Département de l'Ain et l'Etat (FNADT), à hauteur de 80% environ.

**DECIDE**

**Article 1** : de solliciter les subventions auprès du Département de l'Ain et de l'Etat (FNADT)

**Article 2** : Cette décision sera inscrite aux registres des décisions du Président de Haut-Bugey Agglomération et des délibérations du Conseil d'Agglomération et sera publiée sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.

Le Président

Michel MOURLEVAT



A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a vertical line on the right, with a horizontal line crossing through the middle.